RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00718
Numéro SIREN : 834 845 752
Nom ou dénomination : HEP

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/009177

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	20 142 481		20 142 481	20 142 481
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**20 142 481**		**20 142 481**	**20 142 481**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	483		483	332
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**483**		**483**	**332**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**20 142 964**		**20 142 964**	**20 142 813**

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé :	19 674 250)	19 674 250	19 674 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport			469 231	469 231
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			-18 274	-9 762
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-7 056	-8 512
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**20 118 151**	**20 125 207**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES			Comptes annuels annexes au rapport des commissaires aux comptes	
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	30	30
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			6 283	6 076
Dettes fiscales et sociales				
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			18 500	11 500
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**24 813**	**17 606**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**20 142 964**	**20 142 813**

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 696	7 718
Impôts, taxes et versements assimilés				792
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 696**	**8 510**
RESULTAT D'EXPLOITATION			-6 696	-8 510
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			360	2
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**360**	**2**
RESULTAT FINANCIER			-360	-2
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-7 056	-8 512

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	7 056	8 512
BENEFICE OU PERTE	-7 056	-8 512

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Annexes

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

FAITS MARQUANTS

Faits significatifs de l'exercice

Dans le contexte de la pandémie de COVID19, la société n'a pas été contrainte de suspendre son activité sur l'exercice présenté. Le compte de résultat au 31 décembre 2020 n'a pas été impacté. L'analyse menée au niveau des créances clients et des immobilisations n'a pas conduit à constater de dépréciation sur ces postes. La société n'a pas eu recours au dispositif d'activité partielle. Dans le cadre des mesures de soutien mises en place par le Gouvernement, l'entreprise n'a pas bénéficié du report des échéances d'emprunts bancaires.

Faits significatifs postérieurs à la clôture sans incidence sur les comptes présentés.

Les mesures de couvre-feu instaurées sur l'exercice ouvert au 1 er janvier 2021 n'ont pas impactées l'activité de la société.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

« Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. ».

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres détenus : 23 145 actions d'Evollys Production pour une valeur de 20 142 481 euros.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation.

RESULTAT

Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 7 056 euros.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires provisionnés dans les comptes de 2020 est de 6 200 euros

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

dénomination sociale	URCOOPA
forme juridique	Union Coopérative
au capital	6 241 040 euros.
adresse du siège	ZI de Cambaie CS 70003 97861 Saint-Paul Cedex

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	20 142 481		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**20 142 481**		
TOTAL GENERAL	20 142 481		

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			20 142 481	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**20 142 481**	
TOTAL GENERAL			20 142 481	

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Comptes annuels annexes au rapport des commissaires aux comptes

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	30	30		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 283	6 283		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	18 500	18 500		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	24 813	24 813		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2020

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURN-FACT NON PARVENUES	6 200,00	6 076,00	124,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		6 200,00	6 076,00	124,00
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518800	INTERETS COURUS A PAYER	29,94	29,94	
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		29,94	29,94	
TOTAL CHARGES A PAYER		6 229,94	6 105,94	124,00

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2020

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 967 425			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Comptes annuels annexes au rapport des commissaires aux comptes

HEP - SAS HEP
ZI DE CAMBAIE CS 70003
97861 SAINT PAUL CEDEX

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	20 125 207
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	20 125 207

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		7 056
	SOLDE	**7 056**

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	20 118 151

AVIS N°2002-05 DU 27 JUIN 2002 RELATIF AUX DOCUMENTS DE SYNTHÈSE INDIVIDUELS DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

4.6 -.Tableau des filiales et participations

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	PNB ou Chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations (2) (3).										
1. Filiale (1) (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société). EVOLLYS PRODUCTION	3 734 400	27 215 582	99.165%	20 142 481	20 142 481			28 231 021	2 133 772	
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A.										
a. Filiales françaises (ensemble)										
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)										
2. Participations non reprises au § A.										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)										
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne observations.

des comptes consolidés au rapport

ACP

Société de commissaires aux comptes
53 Rue Victor Mac Auliffe
97400 SAINT-DENIS

EXA
CORRESPONDANT MAZARS

Société de commissaires aux comptes
4 Rue Monseigneur Mondon
97400 SAINT-DENIS

HEP

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

commissaire
aux comptes

ACP

EXA
CORRESPONDANT MAZARS

HEP

Société par actions simplifiée au capital de 19 674 250 EUROS
Siège social : ZI Cambaie – 97861 Saint Paul

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames,
Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HEP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

ACP

EXA
CORRESPONDANT MAZARS

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur d'inventaire des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441.6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

ACP

EXA
CORRESPONDANT MAZARS

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé cnformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 03 juin 2021

Les Commissaires aux Comptes :

ACP
Patrick PATCHEZ

EXA
Thierry ABASSBAY

HEP

Société par actions simplifiée au capital de 19 674 250 euros
Siège social : ZI de Cambaie - CS 70003 - 97861 SAINT PAUL
834 845 752 RCS SAINT-DENIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le dix-huit juin,
A dix heures,

Les associés de la société HEP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société Evollys Production, situé 4 rue Jean-Pierre VASSOR, Zone des Sables, 97427 ETANG-SALE, sur convocation écrite du Président transmise par courrier électronique le deux juin deux mille vingt-et-un.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés et participants à l'Assemblée.

Sont présents :

- La société SOFICOOP, représentée par Monsieur Pascal QUINEAU,
- La société HDG, représentée par Monsieur Cédric DUCHEMANN.

Commissaires aux comptes présents :

- Le cabinet EXA, Co-commissaire aux Comptes titulaire, représenté par Monsieur Thierry ABASSBAY, régulièrement convoqué, selon les mêmes modalités que les associés, est présent.
- Le cabinet PATCHEZ AUDIT CONSEIL, Co-commissaire aux Comptes titulaire, représenté par Monsieur Patrick PATCHEZ, régulièrement convoqué, selon les mêmes modalités que les associés, est présent.

Assistait également à l'Assemblée :

- Madame Leila VELOUPOULE, SOFICOOP,
- Monsieur Philippe PUISSEGUR, SOFICOOP,
- Monsieur Michel PORTOLANO, HDG,
- Madame Diane RICHAUD, HDG.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal QUINEAU, représentant la société SOFICOOP, Présidente de la société.

Mme Leila VELOUPOULE est désignée comme Secrétaire.

La feuille de présence certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée ainsi constitué permet de constater que tous les associés sont présents ; en conséquence l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée:

- l'ordre du jour de l'Assemblée,
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion du Président,
- les comptes annuels, bilan et comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- les rapports général et spécial des commissaires aux comptes,

- le texte des résolutions.

Puis, le Président déclare que les états financiers complets ont été communiqués aux associés huit jours avant la date de la consultation et tenus à leur disposition au siège social de la société conformément aux statuts et à la législation.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus au Président et au Directeur Général;
- Décision d'affectation du résultat ;
- Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président demande à Mme Leila VELOUPOULE de présenter les comptes. Aucune question n'étant posée, il donne ensuite la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leurs rapports.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : Examen et approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Quitus aux dirigeants

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale donne au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 7 056 € de la manière suivante:

- Report à nouveau débiteur : - 7 056 €

Après affectation, les capitaux propres se totalisent à 20 118 151 € pour un capital souscrit de 19 674 250 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des conventions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

<u>CINQUIEME RESOLUTION</u> : Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

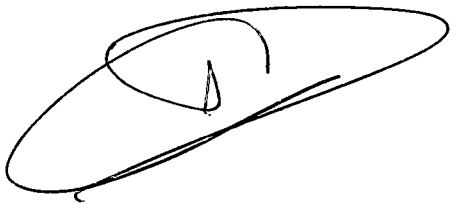
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance, Monsieur Pascal QUINEAU, remercie les membres présents et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à onze heures rente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé, par les membres du bureau.

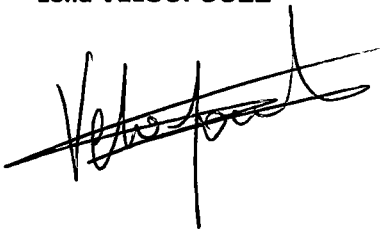
Le Président,

Pascal QUINEAU



La Secrétaire,

Leila VELOUPOULE



HEP

Société par actions simplifiée au capital de 19 674 250 euros
Siège social : ZI de Cambaie - CS 70003 - 97861 SAINT PAUL
834 845 752 RCS SAINT-DENIS

Rapport de gestion
sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020

Monsieur Pascal QUINEAU, représentant légal de la société SOFICOOP, Présidente de la Société HEP, a conformément aux dispositions des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

2 - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au 31 décembre 2020, la société exerce une activité de gestion de ses participations dans la société Evollys Production.

3 - FAITS MARQUANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Information relative à l'épidémie de COVID 19
Aucun ajustement n'a été enregistré concernant l'épidémie de COVID 19 intervenue en 2020. Du fait de son activité, la société n'a connu aucun arrêt d'activité au cours de la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020.

Bilan et compte de résultat

ACTIF

Le bilan se totalise à 20 142 K€, stable par rapport à l'exercice précédent.

L'actif immobilisé se compose uniquement de la prise de participations pour 20 143 K€ dans EVOLLYS PRODUCTION.

A l'actif circulant, les disponibilités passent de 0.3K€ en 2019 à 0.5K€ en 2020.

PASSIF

Le capital social de la société s'établit à 19 674 250 € réparti en 1 967 425 actions de 10 €. Soficoop détient 1 967 424 actions et HDG 1 action.

Au passif, les capitaux propres sont en légère diminution à 20 118 K€, du fait de la prise en compte du résultat, contre 20 125 K€ en 2019.

Les primes d'émission sont comptabilisées pour 469K€ en 2020 et en 2019.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit enregistrent des intérêts courus à payer pour 0.03 K€.

Le poste fournisseurs s'élève à 6,3 K€ en 2020, contre 6 K€ en 2019.

Les autres dettes concernent majoritairement l'apport en compte courant de Soficoop et s'élèvent à 18.5 K€.

COMPTE DE RESULTAT

La SAS HEP ne réalise aucun chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation d'un montant de 7 K€, contre 9 K€ en 2019, sont constituées de :

- autres achats pour 7 K€ dont 6,3 K€ d'honoraires.

Le résultat d'exploitation ressort à -6.7 K€ contre -8.5 K€.

Le résultat financier est déficitaire de 360 €.

En l'absence d'éléments exceptionnels, et en l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat est déficitaire de 7 K€.

4 - SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Il n'y a pas eu d'évènement notable depuis la clôture de l'exercice au 31/12/2020.

5 - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En application de l'article L 232-1 du code de commerce, la société n'a engagé que peu de dépense en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice.

6 - DELAIS DE PAIEMENT

La société n'enregistre pas de créances et de dettes significatives. Les délais de paiements pratiqués sont les délais légaux.

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cessions et acquisitions de participations

Les « titres de participations » sont stables à 20 143 K€.

Participations

Nous vous rappelons que notre Société détient :

- 99,165 % du capital social d'EVOLLYS PRODUCTION : résultat positif

EVOLLYS PRODUCTION a traité 24.373 tonnes de volailles en augmentation de 13,9% par rapport à 2019. Le transfert de volailles abattues à grand coude et traitées sur Etang-Salé a concerné 7,6% de ce volume. Le 29 décembre 2020, la société a racheté l'intégralité des parts de la SNC COCOTERAIE DES SABLES.

8 - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 7 056 € de la manière suivante :

- Report à nouveau -7 056 € ;

Après affectation, le report à nouveau débiteur d'un montant de 18 273 € devient débiteur d'un montant de 25 329 €.
A l'issue de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 20 118 151 € pour un capital social de 19 674 250 €.

9 - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

10 - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

11 - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE ECOULÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 3 du Code de Commerce, et dans un souci de transparence, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés pour chacun des mandataires sociaux de la Société.

- **Monsieur Pascal QUINEAU,** représentant légal de SOFICOOP, Présidente de HEP SAS :
 - Administrateur de la CANE,
 - Représentant de la CANE, membre du conseil d'administration de l'Union de coopératives agricoles URCOOPA,

- Président du Conseil d'Administration de l'Union de coopératives agricoles URCOOPA,
- Représentant légal de l'URCOOPA, Présidente de SOFICOOP.

- **Monsieur Cédric DUCHEMAN,** Directeur général de HEP SAS :
 - Président Directeur Général d'EVOLLYS PRODUCTION,
 - Président Directeur Général d'EVOLLYS SERVICES SUPPORTS,
 - Président Directeur Général d'ELEVEURS DUCHEMAN ET GRONDIN.

12 - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes a procédé aux contrôles et vérifications prévus par la loi. Son opinion sur les comptes annuels est consignée dans son rapport général.

13 - CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, il est rappelé les conventions conclues et/ou poursuivies au cours de l'exercice entre la société et les associés :

- SOFICOOP / HEP : SOFICOOP détient un compte courant dans HEP qui est créditeur au 31 décembre 2020 de 18 500 €. Les intérêts de ce compte courant se sont élevés à un solde de 359,98 €.

14 - PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021, HEP poursuivra la gestion de ses titres de participation au sein de la société Evollys Production.

Le Président,

SOFICOOP, représentée par
Pascal QUINEAU

